

Diplôme de thérapeute spécialisé en TCC

Modalité de rédaction et examen : mise à jour : 08/06/2016

- **Le mémoire :**

Le mémoire est soutenu au cours d'un oral organisé au moins deux fois par an. Une double correction indépendante est effectuée par deux correcteurs enseignants de l'institut : la somme des deux notes (0 à 20) est prise en compte pour une note sur 20.

Le mémoire peut être soutenu en visio-conférence ou en présentiel, à la demande du candidat.

- ▶ **Rédaction du mémoire de thérapeute spécialisé en TCC :**

- ▶ **Nombre de cas :** Pour le diplôme « Les fondamentaux de la TCC » : **Huit cas.**

- ▶ **Rédaction du mémoire :**

Il doit être adressé par mail au format **.pdf** à :

- o Monsieur le Docteur Charly Cungi : cungi@ifforthecc.org

- o Monsieur le Docteur Jean-Luc Bélaubre-Sarra-Gallet : jl.belaubre@ifforthecc.org

au moins 3 semaines avant la date de la soutenance.

Le mémoire comporte **90 pages** (+/- 1) imprimées (Times 12, simple interligne) pour huit cas et pas plus ; les examinateurs ne liront pas les pages supplémentaires.

Le mémoire reprend **l'étude de huit expériences personnelles de traitement en TCC, 8 cas cliniques supervisés**, exposant **au moins 3 types de problèmes différents**, la supervision de chaque cas devra être assurée par un superviseur TCC agréé par l'IFFORTHECC.

Le (la) candidate sera évalué(e) sur ses compétences de thérapeute en TCC

Le mémoire ne comporte pas de bibliographie.

- ▶ **Plan du mémoire : Pour chaque cas.**

1. Histoire du cas
2. Diagnostic selon le **DSM-5**
3. Analyse fonctionnelle
 1. Synchronique : Grille SECCA, Cercles vicieux par exemple
 2. Diachronique
4. Hypothèses de travail générées avec le patient
5. Mesures utilisées
6. Récit de la prise en charge : séance par séance (résumées)
7. Résultats

8. Présentation d'un graphique qui résume les mesures
9. Discussion
10. Conclusion

- **Supervision du mémoire :**

Les cas traités dans le mémoire doivent **obligatoirement** avoir été présentés en **supervision individuel** auprès d'un(e) superviseur agréé(e) IFFORTHECC ou confirmé(e) (cf liste des superviseurs sur le site internet www.ifforthecc.org) et lors d'**au moins un des ateliers de supervision présentiel**.

La supervision d'un cas nécessite au minimum **6 heures** de supervision individuelle, attestée par le (la) superviseur.

- **Questions pour l'oral des fondamentaux de TCC :**

Au cours de la soutenance de mémoire seront posées une ou deux questions théoriques dans la liste suivante qui en comporte 23, les réponses seront prises en compte pour la note définitive.

1. Apprentissage associatif : conditionnement classique, pavlovien ou répondant
2. Apprentissage associatif : conditionnement opérant, skinnerien ou instrumental
3. Les programmes de renforcement : application pratique
4. Apprentissage non associatif : habitude, sensibilisation et empreinte
5. L'apprentissage social par imitation
6. Les quatre types d'attachement
7. Les émotions et le rôle de l'amygdale
8. L'analyse fonctionnelle par la grille SECCA
9. Les schémas cognitifs d'axe 1 et d'axe 2
10. Conceptualisation synchronique cognitive des troubles de la personnalité : le pentagramme
11. Conceptualisation diachronique des troubles de la personnalité. Modèle de Layden
12. La séance de thérapie cognitive : organisation
13. Les 7 R et l'empathie en séance de TCC
14. Qu'est-ce que la psycho-éducation ?
15. L'alliance thérapeutique : définition et mise en pratique
16. Un modèle expérimental de la dépression : l'impuissance apprise
17. Traitement de l'information : schéma général du modèle cognitif de la dépression
18. Méthodes d'exposition dans les phobies : principes et techniques
19. Thérapie cognitive et comportementale des attaques de panique : principes et techniques
20. Le modèle de Prochaska et Di Clemente pour les addictions

21. L'entretien motivationnel et les 4 R
 22. Principes des TCC dans les toxicomanies
 23. L'affirmation de soi : principes et techniques
- **Réussite et ajournement :**

Le (la) candidat(e) doit obtenir une note minimum de **10/20** à l'examen pour être admis.

Le (la) candidate pourra être proposé(e) pour une mention : Très bien (20 - 16), Bien (16 - 14), Assez-bien (14 - 12).

En cas de note **inférieur à 10** le candidat sera ajourné et pourra se présenter à la session suivante s'il le souhaite en proposant un mémoire corrigé sous couvert d'un superviseur agréé. Deux à trois sessions d'examen sont organisées par an.

Les diplômes sont numérotés, et enregistrés par « l'institut de TCC » à leur demande.